

9 janvier 2003
Estelle Mouzin quitte son école à Conches (Seine-et-Marne) à 18 heures. A 18 h 15, elle est vue devant une boulangerie à Guermantes. A 19 h 10, sa mère donne l'alerte.

1^{er} février 2008



L.P./PHILIPPE DE POULPIQUET

Des fouilles sont menées dans les fondations d'un restaurant (ci-dessus) à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Des os de mouton sont retrouvés.

17 janvier 2009
Une photo d'une adolescente ressemblant à Estelle est repérée sur un site pédophile estonien, comme le révèle notre journal. Après vérification, cette piste est infructueuse.

12 janvier 2010
La justice diffuse une photo artificiellement vieillie de la petite Estelle (ci-dessous).



DR

21 mai 2010
« Le Parisien » révèle que trois scellés du dossier Fourniret vont être expertisés. Cela se révélera négatif.

9 novembre 2011
Un détenu incarcéré pour des faits de viols intrafamiliaux est placé en garde à vue. Il est mis hors de cause.

7 février 2012
Une valise contenant des articles sur Estelle est retrouvée dans un hôtel à Besançon (Doubs). Le propriétaire, un militaire de 19 ans, est mis hors de cause. Il n'avait que 10 ans au moment des faits.

7 janvier 2014
Un agent de voirie de Bussy (Seine-et-Marne) dénonce le comportement trouble d'un ancien collègue de travail décédé. Piste infructueuse.

28 avril 2015
Après l'enlèvement de la petite Berenys dans la Meuse par Eric Fauchard, des vérifications sont demandées par les avocats du père d'Estelle. Elles sont vaines.

8 septembre 2017
Après la disparition de Maëlys et l'arrestation de Nordahl Lelandais, les avocats du père d'Estelle, M^{es} Didier Seban et Corinne Herrmann, demandent des vérifications. Or, Lelandais était à l'étranger lors de la disparition d'Estelle. La piste est refermée fin décembre.

Paris, le 28 décembre.
Le père d'Estelle se bat depuis quinze ans pour améliorer le fonctionnement de la justice.



L.P./ARNAUD DUMONTIER

Eric Mouzin, père de la petite Estelle portée disparue depuis le 9 janvier 2003, sait que le temps ne joue pas en sa faveur, mais refuse de baisser les bras. Une affaire à retrouver ce soir sur RTL dans « l'Heure du crime ».

« Ces quinze années restent celles de l'horreur »

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-MARC DUCOS

QUINZE ANS DÉJÀ... Quelques minutes après avoir quitté, après 18 heures, l'étude de son école de Conches-sur-Gondoire (Seine-et-Marne), Estelle Mouzin, 9 ans, rejoignait à pied, comme chaque soir, son domicile de Guermantes chez sa mère, Suzanne. Elle a dit au revoir à une camarade de classe avant d'être aperçue une dernière fois par la boulangère sur le chemin du retour. Mais ce 9 janvier 2003, une soirée glaciale au gel à pierre fendre, la petite fille blonde n'a jamais sonné à la porte de sa maison du lotissement de l'allée du Rond-de-Cerf. Depuis, plus aucun signe de vie. Eric Mouzin, 62 ans, son père, n'a jamais abandonné le combat judiciaire pour retrouver sa fille. Un homme pudique et discret, sur lequel le temps n'a désormais plus de prise mais qui se bat avec énergie pour améliorer le fonctionnement de la justice.

Quinze ans déjà sans Estelle...
ÉRIC MOUZIN. Le temps qui passe n'est pas en notre faveur... Je le sais. Je comprends aussi que la justice ait son propre temps de

fonctionnement. Il ne peut y avoir de justice instantanée, mais comment expliquer, par exemple, qu'une demande d'acte faite par mes avocats, M^e Didier Seban et M^e Corinne Herrmann, en 2015 soit renvoyée en décembre 2017 sur décision de la chambre de l'instruction à « une date lointaine »... ? Ces quinze années restent celles de l'horreur. Mais cela ne sert à rien de se mettre une pelletée de cendres sur la tête. Avec ma nouvelle épouse et les aînés d'Estelle, Arthur, 29 ans, et Lucie, 30 ans, nous avons fait le choix de privilégier la vie pour ne pas laisser rentrer la mort. La vie doit continuer par-dessus tout. J'ai choisi d'être dans l'action et d'agir pour être efficace face à notre système judiciaire. Je me sers de l'affaire Estelle dans l'intérêt collectif. Sinon, cela n'a aucun sens.

Quel bilan faites-vous de ces années ?

Nous en sommes déjà à sept juges d'instruction qui se sont succédé dans ce dossier. Il y a des juges motivés et certains qui ont d'autres priorités. J'ai appris avec l'expérience qu'il faut savoir faire avec... Je ne peux me résoudre à ce que le « dossier Estelle » ne soit qu'un cold case. Ma relation à la patience a évolué avec le temps. Je suis dans un défi irrationnel, persuadé qu'un jour on trouvera quelque chose de significatif. Je n'abandonne pas cette idée. Il n'y a pas eu d'avancées spectaculaires. Je sais que ce type de dossier n'est pas simple à traiter pour les enquêteurs de la police judiciaire. J'en suis déjà à quatre directeurs. Je ne sais pas quelle est leur ligne directrice et s'il y en a une car, entre ce qu'on me dit et ce qu'on m'écrit, il y a un



Estelle Mouzin, 9 ans, a disparu sur le chemin qu'elle effectuait tous les soirs entre son école, située à Conches-sur-Gondoire, et son domicile de Guermantes (Seine-et-Marne).

“
À CHAQUE FOIS QUE JE VOIS UN BEAU PAYSAGE, UNE BELLE EXPOSITION, UN CONCERT... JE ME DIS QU'ELLE EN EST PRIVÉE”
ÉRIC MOUZIN

fossé ! La confiance n'exclut pas le contrôle. Je veux des faits et non des supputations. **Comment améliorer le système, alors ?**

Je constate que certains types de criminels profitent de l'échec des enquêteurs pour poursuivre leurs méfaits dans le temps. La justice peut échouer, certes, mais entre mal faire et ne rien faire, il y a une différence. Il faut savoir tirer les leçons de ces affaires pour avancer. Moi, je fais trois propositions concrètes pour améliorer les choses. Il est d'abord nécessaire de mettre en place un pôle de juges d'instruction spécialisés dans ces disparitions d'enfants, à l'instar des juridictions anticriminalité organisée. Notre deuxième proposition est la création d'une plateforme Internet qui tiendrait à jour toutes les disparitions d'enfants en France. Un fichier qui

aurait un accès public pour information et un accès pour les professionnels de la justice. Enfin, il serait temps aussi que chaque personne enterrée sous X en France fasse l'objet d'un prélèvement génétique systématique qui pourrait être comparé au fichier des disparus. Ce protocole est simple à mettre en place. Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises au ministère de la Justice.

Vos avocats demandent une vérification à chaque enlèvement ou tentative d'enlèvement d'un enfant. Est-ce suivi d'effet ?

A chaque fois qu'il y a un auteur à profil, comme on dit, capable d'enlever un enfant, ou des éléments laissant à penser qu'il en a été capable, toutes les informations sur cette personne doivent remonter à la police judiciaire de Versailles. Mais je ne sais si cette règle imposée par mes avocats et l'un des magistrats en charge du dossier dans le passé est toujours appliquée.

Votre fille aurait aujourd'hui 24 ans. Vous arrive-t-il de l'imaginer ?

Non. Je ne me projette pas dans des constructions mentales inutiles. C'est un coup à y laisser sa santé mentale. Mais à chaque fois que je vois un beau paysage, une belle exposition de tableaux, un concert, un bon repas, un plat nouveau, je me dis qu'elle en est privée. Et qu'elle n'est pas là avec nous pour partager ces plaisirs. Elle nous manque toujours.

■ Eric Mouzin a annoncé sa décision « d'attaquer l'Etat pour faute lourde, pour mauvaise gestion du dossier », hier soir sur France 2.

L'HEURE DU CRIME
JACQUES PRADEL 20H-21H

AUJOURD'HUI

“ESTELLE MOUZIN :
15 ANS APRÈS.”

Le Parisien

RTL

